

Réf: Dossier 486430

Avis de constitution

SOCIETE « POISSONNERIE SAINT PAUL »

Siège ABIDJAN TREICHTVILLE GRAND MARCHE NON  
LOIN DE LA MAIRIE, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/01/2026, et enregistrés le 30/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « POISSONNERIE SAINT PAUL »

Objet : - Achats et vente de fruit de mer, et produits alimentaires

- Achats et vente de pagne
- production avicole, piscicole
- Restauration

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles

et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société

existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et  
immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'  
objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le  
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE GRAND MARCHE NON  
LOIN DE LA MAIRIE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme OYETOLA AUDE-JOHANNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02810 du 25/02/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14828/GTCA/RC/2026 du 25/02/2026

